



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Saint-Apollinaire, le 23 avril 2021

La Municipalité de Saint-Apollinaire obtient une aide financière pour la construction d'une patinoire couverte et réfrigérée

La Municipalité de Saint-Apollinaire est fière d'annoncer l'obtention d'une aide financière maximale de 2 713 445 \$ pour la construction d'une patinoire couverte et réfrigérée.

En effet, dans le cadre d'une annonce concernant des investissements pour les infrastructures sportives de la région de la Chaudière-Appalaches, madame Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, ainsi que l'honorable Catherine McKenna, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités et députée d'Ottawa-Centre, sont venues confirmer l'attribution d'une aide financière maximale équivalant à 66,66% des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 2 713 445 \$. De cette somme, il est à noter que 1 356 722,50 \$ proviendront du gouvernement du Québec et que 1 356 722,50 \$ proviendront du gouvernement du Canada. Au total, il s'agit d'un projet évalué à environ 4,5 millions de dollars.

Cette patinoire couverte et réfrigérée répondra ainsi aux besoins multiples des associations sportives et communautaires de la municipalité, mais également de la population en général. En effet, le projet permettra la pratique des sports de glace lors de la saison hivernale et allongera la saison pour l'ensemble des utilisateurs, tout en assurant une qualité de glace incomparable à celle des patinoires extérieures naturelles. Pendant la période estivale, l'équipement permettra la pratique de plusieurs sports d'été. La structure du toit qui sera en bois se veut un rappel historique des industries du bois qui ont forgé la municipalité. Ce matériau permettra également de limiter les îlots de chaleur urbains. Enfin, ce toit assurera un abri pour la population et permettra de limiter les annulations d'activités dues aux intempéries.

Bref, ce sera un lieu rassembleur voué à enrichir la vie sociale et sportive de Saint-Apollinaire.

Citation :

« Cette aide financière est une excellente nouvelle pour Saint-Apollinaire. Avec une population sans cesse grandissante et l'arrivée de plusieurs nouvelles familles, cette patinoire couverte et réfrigérée nous permettra d'accentuer notre offre de services en matière de sports et de loisirs en prolongeant le temps de glace pour les patineurs en hiver, en plus de pouvoir organiser de nouvelles activités extérieures à l'abri des intempéries le reste de l'année. »

Monsieur Bernard Ouellet, maire de Saint-Apollinaire